

Saint-Nicolas, le 5 décembre 2025

Aux membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale

Le Collège communal vous prie d'assister à la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale qui se tiendra, en la salle du Conseil (Rue de l'Hôtel communal, 63 – 2^{ème} étage), le **lundi 15 décembre 2025 à 18h30** avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport relatif aux synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre public d'action sociale (exercice 2025)
- MRS Springuel-Hellin – Etat des lieux
- Présentations des initiatives mises en places par le CPAS dans le cadre des réformes du chômage et de l'insertion professionnelle

Pour le CPAS,

La Directrice générale,

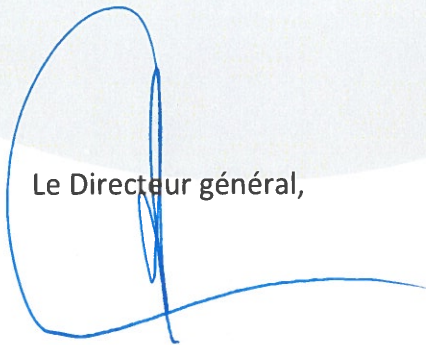


Le Président,



Par le Collège communal,

Le Directeur général,



Le Président de séance,

